

DECLARATION DE CONFORMITE UE

VERSION 23/1

Monsieur Jean Philippe MATHIAS, agissant en qualité de Président du directoire de la société

MATHIAS SAS
73 rue Marius Berliet, BP70068
69653 Villefranche/Saône Cedex

DECLARE, sous sa seule responsabilité, que les luminaires de la série :

LAMPE BANKY

reference mathias	référence usine	Ref LM
3482066	6105	86540206
3482068	6105	86540201
3482087	6105	86540203

- sont conformes aux exigences des directives :

BASSE TENSION 2014/35/UE transposée par le décret français 2015-1083**ROHS 2011/65/UE transposée par le decret français n° 2013-988****EMC 2014/30/UE**

- ont été conçus, fabriqués et commercialisés en conformité avec les normes applicables en vigueur :

EN 55015:2019+A11:2020

EN 61000-3-2:2019+A1:2021

EN 61000-3-3:2013+A1:2019+A2:2021

EN 61547 (2009)

Ces produits n'ont pas subi de modifications de nature à remettre en question la conformité établie dans les rapports d'essai ROHS LCS N° LCS220413005DR (01/23)

EMC LCS N° LCS220413066BE (01/23)

ERP TUV LCS220413068BS (01/23)

Villefranche/Saône, le 3 mars 2023

Jean Philippe MATHIAS

